

Matignon renonce à nommer Jean-Paul HUCHON à l'Autorité de régulation des activités ferroviaires et routières

La nomination de l'ancien président socialiste de la région Ile-de-France suscitait une polémique, notamment en raison de sa rémunération, évaluée à 148 000 euros annuels.

Jean-Paul Huchon ne rejoindra finalement pas l'Autorité de régulation des activités ferroviaires et routières (Arafer), chargée de surveiller la bonne utilisation du réseau ferré par la SNCF, notamment. Alors que [l'ancien président de la région Ile-de-France devait en prendre la présidence](#) à partir de juillet – pour une rémunération à hauteur de 148 000 euros brut annuels –, Matignon a décidé de renoncer à cette nomination, a appris "L'Œil du 20 heures" de France 2 auprès des services du Premier ministre, jeudi 12 mai, confirmant une information du *Canard enchaîné*.

Un risque de "conflit d'intérêts sous-jacent" Pour justifier cette décision, Matignon avance un argument de poids : la nomination de Jean-Paul Huchon courait de sérieux risques d'annulation. Membre du conseil de surveillance de la SNCF jusqu'à très récemment et ancien président du Syndicat des transports d'Ile-de-France (Stif), Jean-Paul Huchon n'aurait en effet pas pu prendre de décision concernant ces deux entreprises sans courir un risque de "conflit d'intérêts sous-jacent".

Ces éléments sont de nature à rendre en droit hautement fragile une nomination de Jean-Paul Huchon à la présidence de l'Arafer.

Matignon à France 2 Face à la polémique suscitée par le salaire prévu pour cette mission et aux accusations de recasage, l'ancien président PS de la région Ile-de-France s'était justifié, samedi 7 mai, dans *Le Parisien* : "C'est un poste un peu technique. Mais pas nul : je serai un peu le CSA [Conseil supérieur de l'audiovisuel] du rail". "J'ai bien été le président du Stif, et les trains, je connais. Eh oui, je peux encore servir !" ajoutait-il.

Une mission de six mois sur le tourisme Petit lot de consolation pour Jean-Paul Huchon : la mission sur le tourisme, que Matignon lui a confiée fin janvier, elle, est bien maintenue. D'une durée de six mois, elle concerne "la relance de la destination France", après les attentats de 2015. "Jean-Paul Huchon est légitime pour conduire cette mission, défend Matignon. Il a été président de la région Ile-de-France pendant dix-sept ans ; c'est la première destination touristique mondiale et la plus impactée par les attentats. La présidente de la région Ile-de-France, Valérie Pécresse, et la maire de Paris, Anne Hidalgo, ont également soutenu cette démarche."

Les services du Premier ministre précisent qu'un premier rapport intermédiaire a déjà été présenté. Les conclusions des travaux seront rendues en juillet. Rémunération : 3 500 euros net par mois.